

DELIBERATION n°34/2023

**OBJET : DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE
LA CASA – PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES**

Conseillers en exercice :	27
Présents :	26
Excusés :	1
Pouvoirs :	1
Votants :	27

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 4 octobre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le vingt-huit septembre 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire.

PRESENTS : Monsieur Emmanuel DELMOTTE, Maire, Christian GORACCI, Martine LIPUMA, Pierre BRANCATO Laurence MARGAILLAN, Jean-François PIOVESANA, Sylvie DAVILLER, Adjoint, Mesdames, Messieurs, Jeannot MANCINI, Jean-Paul THIEULIN, Colette ZALMA, Jean-Marie ROUAN, Patrick LECLERCQ, Joëlle BOUHELIER, Lydie CHRETIENNOT, Vincenzo MARCIANO, Christine VAUTRIN, Bruno DEPOORTERE, Olivia LEVINGSTON, Stéphane GARAVAGNO, Eric ROMAN, Céline VERSACE, Caroline RICORD, Nadège ISOARDO, Emilie GAGLIOLO, Chantal NIOT, Marc MONIER, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Daniel DIB.

PROCURATIONS : Daniel DIB qui a donné pouvoir à Olivia LEVINGSTON.

SECRETAIRE DE SEANCE : Nadège ISOARDO

Monsieur PIOVESANA, Adjoint à l'urbanisme et au développement durable, Rapporteur, rappelle que la commune développe depuis quelques années un projet de résilience du territoire au travers du son projet alimentaire qui a obtenu une reconnaissance nationale en 2021, et souhaite aujourd'hui orienter son projet vers une autoconsommation collective en électricité.

Un projet de pose de panneaux photovoltaïques (250m²) sur la toiture d'un équipement public est en cours, permettant de produire de couvrir 26% des besoins en électricité de l'ensemble des bâtiments publics communaux.

Une association dénommée « Châteauneuf énergie » a été spécialement créée pour ce projet en mai 2021, permettant de donner une existence juridique à cette boucle d'autoconsommation collective, préfigurative d'une démarche d'une communauté énergétique renouvelable.

Le plan de financement de ce projet est le suivant :

Dépenses

Etudes	35 721,70 € HT
Investissement Coût d'installation des panneaux :	205 605.33 € HT
Total :	241 327.03 € HT

Recettes

Fonds de concours CASA 25%	60 331.76€
Région : 30%	72 398.11 €
Autofinancement : 45%	108 597,16 €
Total :	241 327.03 €

Le Conseil Municipal, l'exposé de l'Adjoint à l'urbanisme et au développement durable, Rapporteur, entendu, et après en avoir délibéré :

SOLLICITE une subvention la plus large possible auprès de la Communauté d'agglomération Sophia-Antipolis pour le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment public du Plantier.

Adopté à l'unanimité

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le 12 OCT. 2023
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le 12 OCT. 2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Emmanuel DELMOTTE



A circular official stamp of the Municipality of Châteauneuf is visible. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CHATEAUNEUF' and '13110 CHATEAUNEUF'. A large, stylized signature in black ink is written across the stamp.